

Ce qui est sûr c'est que lors de la liquidation de l'orphelinat, Hastert acquit en 1826, au prix de 211 fr. 64, un petit jardin situé devant la porte de l'écluse et dont il avait été locataire, pendant quatorze ans, moyennant un loyer annuel de 5 fr. (51) De la sorte la propriété des Hastert s'étendait maintenant de la « Biisser Puurt » jusqu'à la grande écluse fortifiée.

Le verger et le jardin aménagé et ornementé à la française étaient traversés par le bief qui passait en dessous du chemin de ronde de la troisième enceinte dite « Meierchen ». A cet endroit le canal était surplombé d'une herse que l'on abaissait chaque soir en même temps qu'était fermée la « Biisser Puurt » contiguë. Depuis toujours, les habitants du Grund étaient réputés bons nageurs. Mais même les plus audacieux restaient parfois ébahis quand, sous cape, on se racontait de quelque téméraire retardataire, qui avait de nouveau osé plonger nuitamment sous la grille, sans attirer l'attention de la sentinelle prussienne qui montait la garde sur la « Meierchen ».

C'est sous le nom de Hastert Pierre fils que Pierre IV figurait sur la liste des membres de la garde d'honneur constituée lors de la première visite que Guillaume II rendit au Luxembourg, du 20 au 25 juin 1841. (52)

Après la mort de Hastert IV, survenue le 4. 4. 1854 le moulin passa aux mains de son fils PIERRE V né le 11. 3. 1823.

## PIERRE V

(1823 - 1888)

La menace d'incendie ne cessant de tenir en haleine les habitants des faubourgs, le tanneur J. M. Auguste FISCHER créa, en 1851, un corps de pompiers volontaires. A « P. Hastert-fils » fut confiée la charge de suppléant à la manipulation de la grande pompe, qui datait du temps ..... de Marie-Thérèse ! Pour se distraire, après les exercices, les jeunes fondèrent une section chorale, bien-entendu également avec le concours de P. Hastert-fils. D'après le chroniqueur de la Société cette section existait encore au delà des années 60.

A cette époque Pierre Hastert était déjà un personnage très en vue. Aussi prit-il en 1865 la succession de Fischer à la présidence de la Fanfare royale grand-ducale du Grund. Il resta jusqu'en 1868 à la tête de cette société, qui groupait la musique et la section des pompiers. (53)

De 1860 à 1884 Hastert était membre du Conseil communal. (54) C'est en cette qualité qu'il fit partie du Comité réunissant 25 notables de la ville de Luxembourg sous la présidence de Mgr Adames qui lancèrent le 14. 4. 1866 un appel aux habitants de la capitale en faveur des victimes du choléra. (55)

Depuis 1863 un grand nombre de commerçants et d'artisans de la capitale demandaient la translation des foires mensuelles dans l'inté-